



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Nom du produit : ACID GRAVING GEL

Description du produit : Mordant dentaire - Acide phosphorique à usage professionnel.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes : Solution d'acide phosphorique dentaire à usage professionnel.

Utilisations déconseillées : toute utilisation non spécifiée dans cette section ou dans la section 7.3.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

J.RIPOLL S.L.

C/RIO TIETAR N°20

POLIGONO EL NOGAL

ALGETE (MADRID)

SPAIN

Distributeur:

PROCLINIC

C/PALERMO 9

ZARAGOZA

SPAI

Email: info@proclinic.es

1.4 Téléphone d'urgence

+Téléphone d'urgence : 34 916289399

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement CE N°1272/2008 (CPL)

Santé : Corrosion cutanée, Catégorie 1C



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

2.2 Éléments d'étiquetage

Ce mélange contient de l'acide phosphorique. Ce produit est considéré comme dangereux par la OSHA Hazard Communication (29 CFR 1819.1200)

Classification selon le règlement CE N°1272/2008 (CPL) Pictogrammes de danger:



Corrosif

Mot de signalisation: Danger

Phrases de danger:

H314: Provoque de graves brûlures des yeux et de la peau.

Conseils de prudence

Prévention: **P280:** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes/un masque.

Réponse:

P305 351 338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P302 352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

P332 313: En cas d'irritation de la peau : Obtenir des conseils/une attention médicale : Consulter un médecin.

P301: EN CAS D'INGESTION :

P331 : NE PAS provoquer de vomissements GEL ACIDE DÉCAPANT

Stockage : **P273 :** Éviter le rejet dans l'environnement

Élimination : **P501 :** Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations gouvernementales. (EC1975L0442- 20/11/2003)

2.3 Autres risques

Préoccupations immédiates : Corrosif. Provoque des brûlures oculaires et des lésions tissulaires permanentes.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS	EINECS	Contenu % Contenu	Classement conformément à la directive 67/548/CEE	Classement conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	< 45	C ; R34	Corr. Peau, Cat. 1B ; H314

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau. Après le nettoyage initial, retirer les lentilles de contact et continuer à rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes. Examiner les yeux et traiter par du personnel médical.

Contact avec la peau : Laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau NE PAS faire vomir. Donner à la victime un verre d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Inhalation : Aucun traitement spécifique n'est nécessaire car le produit n'est pas dangereux en cas d'inhalation. En cas d'exposition à des niveaux excessifs de poussières ou de fumées, amener la personne affectée à l'air frais et consulter un médecin si des symptômes tels que la toux ou d'autres symptômes apparaissent.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Yeux : Cause de graves brûlures aux yeux

Peau : Corrosif, cause des brûlures cutanées

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion

Inhalation : aucun effet attendu



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

4.3 Indication des soins médicaux et des traitements spéciaux à administrer immédiatement

Notes à l'attention du médecin : Corrosif

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Voir équipement de lutte contre l'incendie à la section 5.3.

5.2 Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange

Produits de combustion dangereux : Non déterminé

Risque d'explosion : non déterminé

Explosion de feu : Non déterminé

Sensibilité aux décharges statiques : non

déterminée Sensibilité aux chocs : Non déterminé

5.3 Recommandations pour le personnel de lutte contre l'incendie

Procédure de lutte contre l'incendie : Généralités : Évacuer tout le personnel ; utiliser l'équipement de protection contre l'incendie. incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque le produit est impliqué dans un incendie.

Matériel de lutte contre l'incendie : Incombustible

SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection spécial : voir la section 8 de la rubrique Équipement de lutte contre l'incendie.

6.2 Précautions environnementales

Déversement dans l'eau : Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou les drainage qui se raccordent aux cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement : Nettoyer immédiatement les déversements en observant les précautions contenues dans la section relative à l'équipement de protection.

Déversement important : Absorber avec un matériau inerte, humide et non combustible, puis laver la zone avec de l'eau.
l'eau.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

6.4 Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : sans objet

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Procédures générales : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Manipulation : Utiliser un équipement de protection approprié.

Stockage : se référer à l'étiquette du produit.

7.2 Conditions dstockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Durée de conservation : voir l'étiquette du produit

7.3 Utilisations finales spécifiques

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : solution d'acide de mordantage dentaire pour usage professionnel

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 contrôle

Paramètres de contrôle : non déterminés

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection du visage et des yeux : Porter un appareil de protection des yeux.

Protection de la peau : Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.

Protection du système respiratoire : une bonne ventilation suffirait à maîtriser les niveaux de particules en suspension dans l'air.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Condition physique : Gel

Couleur : bleu ou vert

Odeur : inodore ou sans odeur caractéristique

Ph : < 1

Solubilité dans l'eau : Partiellement soluble

9.2 Informations complémentaires

Pourcentage de matières volatiles : non déterminé



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité :

Réactivité : Stable

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable en cas de stockage et de manipulation conformes aux recommandations.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Polymérisation

dangereuse : Aucune

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : bases fortes, chaleur excessive, métaux, exposition à l'air humide. et l'eau

10.5 Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles : caustiques forts, la plupart des métaux

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Phosphine, Oxydes de phosphore, Gaz hydrogène

Autres informations : Réagit avec les bases pour former des sels de phosphate et est corrosif (surtout à chaud) pour de nombreux métaux et alliages. Dégage de l'hydrogène gazeux explosif lorsqu'il réagit avec les chlorures et l'acier inoxydable ; réagit violemment avec le tétrahydroborate de sodium. Crée des gaz inflammables avec les sulfures, les mercaptans, les cyanures et les aldéhydes. Crée également des gaz toxiques avec les cyanures, les sulfures, les fluorures, les peroxydes organiques et les matières organiques halogénées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aiguë

Remarques : Le produit est un acide fort et extrêmement toxique. Il ne doit être utilisé que selon les instructions de l'EPI (équipement de protection individuelle) et uniquement par des professionnels de l'art dentaire.

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité : non déterminée

Toxicité aquatique (aiguë)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

LC50 - 96 heures : Non déterminé

EC50 - 48 heures : Non déterminé

EC50 - 96 heures : Non déterminé

12.2 Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : non déterminées

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation : non déterminé

12.4 Mobilité sur le terrain

Mobilité dans le sol : non déterminée

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvBvB

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : non déterminés

12.6 Autres effets indésirables

Données environnementales

: Non définies

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Éliminer conformément aux réglementations gouvernementales, régionales et locales.

SECTION 14 - INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Numéro ONU : UN1760

14.2 Désignation officielle de transport des Nations Unies

Nom d'expédition approprié de l'ONU : Liquide corrosif, NOS (mélange d'acide phosphorique)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe/division de danger primaire : 8

Niveau de risque : 8

14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : III

14.5 Risques environnementaux

Polluant marin n° 1 : non applicable



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE (REACH), 453/2010/CE, 2015/830/UE

Date de publication : 06/07/2015

Date de révision : 01/10/2024

Numéro de révision : 7

14.6 Précautions particulières pour les utilisateurs

ADR - Route : non applicable

RID - Rail : non applicable

IMDG - Maritime : non

applicable **IATA - Air :** non

applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC Transport en vrac : sans objet

SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à substance ou au mélange

RoHS : règlement sur les dispositifs médicaux 2017/745

Dispositif médical de type IIa.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : voir section 11

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Textes des condamnations visées à l'article 2

Corr. Skin, cat 1B : Corrosion cutanée, catégorie 1B

H314 : Provoque de graves brûlures des yeux et de la peau.

Préparé par : José Ignacio Ripoll.

Informations générales : NA=Non applicable

Avis de non-responsabilité du fabricant :

POUR USAGE DENTAIRE UNIQUEMENT : Utiliser selon les instructions. Les informations et les recommandations proviennent de sources (fiches de données de sécurité des matières premières et connaissances du fabricant) considérées comme exactes. Toutefois, J. Ripoll S.L. ne garantit pas l'exactitude de ces informations ni l'adéquation des recommandations et n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient en résulter. L'utilisateur doit examiner ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue et déterminer si elles sont appropriées.